



Recours en matière de maltraitance envers les personnes âgées

Offre d'ateliers de formation offerts gratuitement par le Centre collégial d'expertise en gérontologie (CEEG | CCTT)

Mandat

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027 (PAM 2022-2027), le CCEG | CCTT a été mandaté par le ministère de la Justice du Québec pour déployer des formations portant sur les recours et options offerts aux personnes âgées victimes de maltraitance chez les personnes âgées. Celles-ci seront offertes dans chacune des régions du Québec d'août 2026 à mars 2027.

Formations offertes

- Le contenu, vulgarisé et adapté aux participants en collaboration avec la Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des aînés et Éducaloi, facilite la compréhension des recours et options disponibles en situation de maltraitance, qu'ils soient juridiques ou non.
- Des capsules vidéo et des outils synthèses (comme des aide-mémoires) sont proposés à l'aide d'approches pédagogiques ajustées aux publics ciblés.
- Le matériel tient compte du niveau de connaissance des personnes apprenantes ainsi que de leurs caractéristiques.

Publics cibles

Les personnes
aînées



Les personnes
proches aidantes



Trois différentes formations sont offertes en présentiel ou en ligne. Notre équipe pourra vous guider dans le choix de la formation offerte, selon vos besoins. Les formations sont d'une durée de 90 minutes :

1

Maltraitance : que faire en cas d'urgence?

- Objectif: Comprendre ce qu'est la maltraitance envers les personnes aînées et connaître les recours d'aide immédiate en cas de danger ou d'abus

2

Maltraitance : agir et faire valoir ses droits, sans nécessairement aller en cour.

- Objectif : Comprendre comment faire valoir ses droits lorsqu'une situation de maltraitance est présente, connaître des recours administratifs, des solutions alternatives pour régler les conflits et des mécanismes de plainte dans une situation de maltraitance.

3

Maltraitance : se protéger et prévenir à long terme.

- Objectif: Expliquer les recours, juridiques ou non, qui permettent de protéger la personne ou ses biens, de faire reconnaître ses droits dans des situations non urgentes et de régler des conflits ou des différends (outils durables).

Réservation d'un moment de formation pour votre organisation :



Pour offrir gratuitement cette formation aux membres de votre organisation, contactez-nous :

- Olivier.moreau@cegepdummond.ca
- 819 478-4671 poste 4120
- <https://cceg.cegepdummond.ca/>

Avec la participation financière de:

Québec 

CC
EG Cégep Drummond
Centre collégial d'expertise
en gérontologie | CCTT